

505

S. S. 18-13

— 3 —

COMMISSION chargée de l'examen de la proposition de loi, ADOPTÉE PAR LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, concernant la vente des engrais (N° 45, année 1906.)

(Nommée le 26 février 1906.)

MM.

1^{er} BUREAU : *Maxime Lecointe*

2^e — GENOUX.

3^e — EXPERT-BEZANCON.

4^e — MONFEUILLART. *Secrétaire Rapporteur*

5^e — HALGAN.

6^e — *Félix Ravarin*
Léonce DE SAL. *Président*

Président

7^e — *Ermaut*

8^e — *Et de Pontbriand*

9^e — LIMOUZAIN-LAPLANCHE.



1000 11 2000

A

Séance du 13 mai 1906

Présent M. M. de Sal, Mousfuitart, Balgan, Linoussan-Laplanche Ernaud.
Président M. de Sal

Secrétaire Ernaud.

La Commission après un échange d'observations décide à 2 heures 15 minutes de se réunir à 3 heures
après-midi.

Le Secrétaire
Ernaud

Le Président

L. de Sal

Séance du 23 mai 1907

Présent MM. Ernaud, Genoux, Linoussan-Laplanche,
Mousfuitart. — Excusé: M. Expert-Berancors

Ont été nommés:

Président M. Ernaud en remplacement
de M. Louis de Sal décédé

Secrétaire M. Mousfuitart en remplacement
de M. Ernaud nommé Président.

Après échange d'observations entre les membres présents
la Commission a décidé de se réunir le jeudi 30 mai
à deux heures de l'après-midi.

La Commission charge en même temps son Président
de demander à la Chambre le remplacement de M. Louis
de Sal par son bureau, et de réclamer pour chacun

des ses membres la distribution de l'exposé des
motifs du rapport de la Chambre de députés et la
discussion à laquelle le projet a donné lieu.

La séance est levée à trois heures

Le Secrétaire

(Mousfuitart)

Le Président

Ernaud

Séance du 30 mai 1907

Présents M. Ernaut Président

Mm. Expert-Besançon, Halgan, de Breil et Poulbriand
L'incriminé-Laplanche, Genoux et Mouffeuillart Secrétaire

Après échange d'observations entre les membres de la Commission, la Commission adopte en principe le projet de loi qui lui est soumis, désigne le Mouffeuillart comme rapporteur et décide de se réunir le jeudi 6 juin pour entendre la lecture du rapport et ce une heure avant la séance.

La séance est levée à trois heures

Le Secrétaire

Le Président

(Mouffeuillart)

Ernaut

Séance du 6 juin 1907

Présents M. Ernaut Président

Mm. Expert-Besançon, Halgan, de Breil et Poulbriand, Genoux, Mouffeuillart rapporteur,

La séance est ouverte et le Mouffeuillart rapporteur donne lecture de son rapport qui après échange d'observations entre plusieurs membres est adopté à l'unanimité.

La Commission en outre désigne le Mouffeuillart comme rapporteur définitif et décide que le rapport sera déposé dans une très-prochaine séance et que le bénéfice de l'urgence sera demandé en faveur de la proposition relative

La séance est levée à deux heures et demie

Le Secrétaire

Le Président

(Mouffeuillart)

Ernaut

3

Séance du 14 Juin

La Commission s'est réunie à 3 heures

Présents M. Erusant - Président

Mm. Expert-Besançon, Linnocensin-Laplante, Halgan,
et Poutbriand et Mouffillart Secrétaire

La discussion est ouverte sur la proposition de loi qui
lui est renvoyée par le Sénat et après un échange d'observa-
tions entre tous les membres présents, il est décidé d'abord que
la Commission recommandera au Sénat le retrait de l'urgence
En second lieu après discussion la Commission décide encore
que l'article trois de la proposition de loi sera ainsi modifié:
« Notobstant toute convention contraire, qui sera nulle de
plein droit, cette action est de la compétence du juge de paix
du domicile de l'acquéreur, quel que soit le chiffre de
la demande, et sous réserve du droit d'appel au-dessus de
300 francs. »

La séance est levée à 4 heures

Le Secrétaire

Le Président,

Mouffillart

Erusant

La Commission se réunira le jeudi 20 et 21ème jour
avant la séance à l'effet d'entendre la lecture du
rapport supplémentaire.

Erusant

La Commission s'est réunie le jeudi 20 juin
et la séance est ouverte à deux heures.

Présents M. Erusant - Président,

Mm. Expert-Besançon, Halgan,
Linnocensin-Laplante, Genoux, et Mouffillart, Secrétaire

2

M. Mouffertaux donne lecture de son rapport supplémentaire
qui, après échange d'observations entre les membres
présents, est adopté à l'unanimité. La Commission
décide que le rapport sera déposé sur le bureau du
Sénat dans la séance de ce jour et que le rapporteur
~~en~~ demandera l'inscription en tête de l'ordre du jour
de la séance de mardi et jeudi courant.

La séance est levée à deux heures et demie

Le Secrétaire

Le Président

Mouffertaux

Emman